



à partir de 2450€ / pers
Base 30/34 personnes

CANADA

Circuit de l'est canadien

Du 10 au 18 octobre 2026
10 jours / 8 nuits

Les Points Forts

- ✓ Découverte de Toronto
- ✓ Les chutes du Niagara et Québec, Ottawa, Montréal
- ✓ Croisière aux baleines dans la Baie de Tadoussac
- ✓ Déjeuner dans une cabane à sucre

JOUR 1 : VOTRE REGION AEROPORT

MARSEILLE/PROVENCE - TORONTO

RDV des participants aux points de ramassages, transfert en autocar vers l'aéroport de Marseille/Provence. Assistance aux formalités d'embarquement et vol vers Toronto (via une capitale). Prestations à bord. Accueil par votre guide-accompagnateur francophone à l'arrivée à l'aéroport de Toronto. Tour d'orientation de la ville. Cette métropole cosmopolite offre le spectacle d'une grande ville nord-américaine fourmillant d'activités. Vous découvrirez les imposants gratte-ciel du cœur financier du Canada, l'impressionnant SkyDome où évoluent de nombreuses équipes sportives, le quartier chinois, le Harbourfront. Dîner (selon horaires de vol) et logement à l'hôtel.

JOUR 2 : TORONTO - NIAGARA - KINGSTON

155 KM

Petit-déjeuner continental à l'hôtel, puis, départ pour Niagara-Falls. À votre arrivée, une croisière vous conduira au pied des célèbres chutes, en forme de fer à cheval. Déjeuner avec vue sur les chutes. L'après-midi, vous longerez une partie du lac Ontario, afin de rejoindre Kingston, ancienne capitale du Haut-Canada. Arrivée à votre hôtel dans la région de Kingston en fin de journée. Dîner et logement à l'hôtel.

JOUR 3 : LES MILLES ÎLES - REGION D'OTTAWA 470 KM

Petit déjeuner continental à l'hôtel, et en matinée, tour d'orientation de Kingston, cette ville universitaire et militaire de première importance où les nombreux bâtiments du XIX^e siècle en pierre calcaire rappellent le riche passé colonial britannique. Après la visite, petite pause pour vous balader le long du fleuve ou dans les rues avoisinantes. Parcourez le plus ancien marché public de l'Ontario dans le centre-ville historique de Kingston, derrière l'hôtel de ville.

Continuation en direction des Mille-Îles en passant par la route qui longe la rive du St-Laurent. Déjeuner. Embarquement pour une croisière à travers les Mille-Îles. Laissez-vous séduire par les nombreux îles et îlots de cet archipel en naviguant de part et d'autre de la frontière Canada/USA. Continuation vers la région de Gananoque.

Dîner et logement à l'hôtel.

JOUR 4 : REGION D'OTTAWA - MONTREAL

210 KM

Petit déjeuner continental et départ matinal vers Ottawa. Tour d'orientation de la capitale nationale qui vous permettra de découvrir les plus beaux endroits de la ville : la rue Wellington et ses bâtiments officiels, le Parlement canadien de style néo-gothique dominé par la Tour de la Paix, la Promenade Sussex où l'on retrouve les résidences officielles du Premier ministre et du Gouverneur général ainsi que plusieurs ambassades, les grands musées nationaux, le quartier animé du marché By et le canal Rideau traversant gracieusement le cœur de la ville. Déjeuner dans le quartier animé du Marché By. Visite du Musée Canadien de l'histoire, le plus visité du Canada. Continuation vers la région du Grand Montréal. Dîner « Apportez votre vin » et logement à l'hôtel.

JOUR 5 : MONTREAL - QUEBEC 250 KM

Petit-déjeuner continental à l'hôtel et départ pour la visite guidée de Montréal (durée 2,5 heures). Prenez soin d'admirer le Mont-Royal, surnommé « la montagne » par les Montréalais, le stade Olympique, site des Jeux de 1976, avec sa haute tour inclinée, la rue Sainte-Catherine et son intense activité commerciale ainsi que le quartier du Vieux-Montréal. Puis, découvrez le plus grand marché public extérieur d'Amérique du Nord, le Marché Jean-Talon. Des fermiers et des artisans de l'alimentation y vendent leurs produits. Déjeuner typiquement montréalais : le « smoked meat », classé parmi les 25 meilleurs sandwichs au monde par CNN. Temps libre pour faire vos propres découvertes. Dans l'après-midi, continuation vers Québec. Installation à l'hôtel, dîner et logement.

JOUR 6 : QUEBEC

Petit déjeuner continental à l'hôtel et départ pour une visite guidée de la ville. Vous y découvrirez l'imposant Château Frontenac, l'Hôtel du Parlement québécois, les Plaines d'Abraham, la Citadelle à la Vauban, les fortifications, sans oublier le pittoresque quartier du Petit-Champlain et la Place Royale. Départ vers l'Hôtel-Musée Premières Nations (visite et repas inclus). Puis, arrêt au Parc de la Chute-Montmorency, avec ses 83 mètres de hauteur, soit 30 mètres de plus que les chutes du Niagara, l'imposante chute Montmorency domine le paysage. Découverte de l'île d'Orléans et de ses maisons ancestrales datant du 17e siècle. Visite et dégustation à la Cidrerie Verger Bilodeau. Un apéro à la québécoise s'impose ! Dîner et logement à l'hôtel.

JOUR 7 : QUEBEC - TADOUSSAC -

CHARLEVOIX 340 KM

Petit déjeuner, puis départ matinal vers Tadoussac, situé à l'embouchure du fjord du Saguenay. Elle est aujourd'hui le premier site nord-américain officiellement membre du Club des plus belles baies au monde. Temps libre pour apprécier le paysage marin. Profitez-en pour vous balader entre autres sur le sentier de la Pointe-de-l'Islet. C'est l'endroit par excellence pour observer depuis la berge les petits rorquals et les bélugas. Embarquement pour une croisière d'observation des baleines en bateau (durée 3 heures). Route vers la région de Charlevoix, reconnue comme une réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO et réputée comme étant le paradis des artistes.

Dîner libre à la baie de Saint Paul, petite ville charmante très animée où vous pourrez faire plaisir à vos papilles dans les nombreuses possibilités de restauration offertes.

Logement à l'hôtel

JOUR 8 : REGION DE CHARLEVOIX - HEBERGEMENT EN POURVOIRIE 360 KM

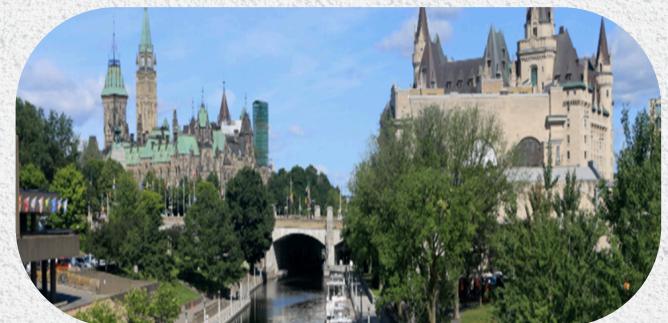
Petit déjeuner, puis continuation vers votre étape nature. Situé au bord d'un lac ou d'une rivière et au cœur de la nature québécoise, le complexe hôtelier où vous vous rendez propose un hébergement et une restauration de qualité, de l'animation et plusieurs équipements de loisir. Cette étape constituera une belle halte nature dans votre séjour. Déjeuner. Après-midi libre pour profiter des activités de plein air sur une base autonome (randonnée pédestre, location d'embarquement (canoë, kayak, pédalo), piscine et plage, etc.). Dîner et logement à la pourvoirie.

JOUR 9 : POURVOIRIE - CABANE A SUCRE - AEROPORT DE MONTREAL

Petit-déjeuner continental à l'hôtel et départ pour Montréal. En cours de route, déjeuner à la cabane à sucre. Ce repas vous permettra de goûter à des mets typiquement québécois et complètera agréablement votre séjour en terre canadienne. Temps libre dans la vieille ville de Montréal avant le transfert à l'aéroport. Assistance aux formalités d'embarquement, vol de nuit avec prestations.

JOUR 10 : ARRIVEE EN FRANCE - TRANSFERT VERS VOTRE REGION

Arrivée en France, vol en correspondance pour l'aéroport de Marseille / Provence et transferts en autocar de l'aéroport à vos points de ramassages.



NOTRE PRIX COMPREND :

Les transferts en autocar vers et de l'aéroport de Marseille/Provence
 Les vols au départ de Marseille sur compagnie régulière
 Les taxes 380€ à ce jour ajustables à l'émission des billets 15 jours avant le départ
 Transport en autocar grand confort du J01 au J09
 Les services d'un guide-accompagnateur francophone
 L'accompagnement au départ de France et de bout en bout
 L'hébergement dans les hôtels 3* pour 08 nuits, petits déjeuners continentaux
 1 nuit en pourvoirie
 1 apéritif offert par REGARD VOYAGES
 1 dégustation de cidre de glace
 Les repas selon programme avec thé ou café et carafe d'eau durant les repas
 1 déjeuner dans une cabane à sucre
 Des repas de spécialités Canadiennes tout au long du voyage
 Les visites et excursions indiquées au programme.
 Les taxes et les frais de services.
 Les assurances assistance, rapatriement, annulation,
 1 carnet de voyage + 1 guide du petit futé

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le supplément chambre individuelle : 360 € / personne (nombre limité, nous consulter)
 Les boissons autre que celles mentionnées
 Les dépenses personnelles.
 Les pourboires aux guides et chauffeurs obligatoires (prévoir 70€/PP)
 L'attestation de rentrée sur le territoire, obtenu par vos soins sur internet environ 7€/PP
Programme d'autorisation de voyage électronique (AVE)

En partenariat avec



FORMALITÉS :

Passeport en cours de validité obligatoire valable 6 mois après la date retour
 La photocopie de votre passeport en cours de validité est obligatoire au moment de l'inscription.
 Les ressortissants étrangers sont priés de contacter leur consulat, ambassade ou autorités compétentes pour accomplir les formalités d'entrée dans le pays de destination qui leur incombent.
 Le programme ci-dessus est communiqué à titre indicatif, les jours programmés des excursions pourront être modifiés en fonction des impératifs sur place.





CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

a. Annulation du fait du client

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la Consommation, le contrat de voyages n'est pas soumis à un droit de rétractation.

Toute demande d'annulation d'inscription émanant du client doit être effectuée soit par téléphone au numéro de l'Agence dédiée figurant sur votre confirmation de voyage soit directement dans cette Agence, soit par mail et entraînera, quel que soit le voyage ou le séjour, sauf conditions spécifiques, des frais d'annulation indiqués dans le contrat ou les conditions de chaque fournisseur de voyages.

En cas d'annulation de toute prestation, la prime d'assurance, les frais de visas le cas échéant, les frais de dossier et les frais de billetterie ne sont pas remboursables.

- De l'inscription à 90 jours : acompte non remboursable sauf si remplacé
- De J-89 à J- 50 : 75% du montant du voyage sauf si remplacé et si billet aérien non émis
- De J-49 au départ : 100% pas de remplacement possible

b. Annulation du fait d'un fournisseur de voyages :

Si un fournisseur de voyages décide d'annuler le voyage ou le séjour avant le départ, le client en sera averti par tout moyen permettant d'en accuser réception. Si un accord amiable sur un voyage ou séjour de substitution se révèle impossible, il convient de se référer aux conditions spécifiques à chaque fournisseur de voyages quant au remboursement des sommes versées par le client et à l'indemnité d'annulation.

Lorsqu'un nombre minimal de participants est requis pour la réalisation d'un circuit ou d'un voyage et que ce nombre n'est pas atteint, REGARD VOYAGE en informe le client :

- 20 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours.
- 7 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est de 2 à 6 jours.
- 48h avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est 2 jours.

Il sera alors proposé au client une solution de remplacement au tarif en vigueur, ou le remboursement intégral des sommes payées mais le client ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

ASSURANCE ANNULATION

REGARD VOYAGE communique au client les conditions des assurances spécifiques annulation, assistance et rapatriement avant la confirmation de la réservation de voyage, au moyen d'un lien vers les dites conditions que le client pourra imprimer.

Au plus tard au moment de l'inscription, le client pourra souscrire un contrat d'assurance spécifique selon deux options : Multirisques ou Annulation.

MODIFICATIONS DU CONTRAT

Il convient de se référer aux Conditions de vente spécifiques à chaque fournisseur de voyages, qui font partie intégrante du contrat de voyage, en ce qui concerne les conditions de modifications de contrat.

a. Modifications par le client

Un report de date ou un changement de destination est en général considéré comme une annulation (cf. Article 15). Un changement de nom n'est pas considéré comme une modification, mais comme une cession de contrat et implique donc des frais prévus à l'Article 17. Toute modification des prestations par le client sur place ne pourra donner lieu à remboursement (séjour écourté par exemple), de même que toute prestation non consommée.

b. Modifications par un fournisseur de voyages

Si, avant le départ, un événement extérieur s'imposant à un fournisseur de voyages au sens de l'article L.211-13 du Code du tourisme, le contraint à modifier un élément essentiel du contrat conclu par l'Agence avec le client, le Site avertira le client par tout moyen permettant d'en accuser réception, le plus rapidement possible et formulera des propositions (modification du voyage ou voyage de substitution).

CESSION DE CONTRAT

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder le contrat tant que celui-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 90 jours du départ, en prévenant l'agence à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués, cette possibilité étant avant toute émission de billets, auquel cas la cession du voyage n'est pas autoriser.

En revanche, le client ne peut pas céder son ou ses contrats d'assurance.

De plus, en cas de transport aérien si le billet est émis, il ne sera ni échangeable, ni remboursable, par les compagnies aériennes et dès lors, la cession du contrat de voyage pourra être assimilable à une annulation générant les frais prévus dans les Conditions de Vente du fournisseur.

FORMALITÉS SANITAIRES

Il est impératif et jusqu'au jour du départ de consulter les informations liées à la situation sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique « conseils aux voyageurs » du site www.diplomatie.gouv.fr (plus spécifiquement concernant la sous rubrique « santé »).